

17/09/2009



Communiqué de presse

AG/PAL/1135

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**Comité pour l'exercice des droits inaliénables
du peuple palestinien**
317^e séance – matin

LA SITUATION À GAZA « SOURCE DE PRÉOCCUPATION MAJEURE » POUR LE COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

Le Comité élit à sa vice-présidence le représentant cubain Pedro Núñez Mosquera

La situation à Gaza demeure une « source de préoccupation majeure » pour le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a déclaré, ce matin, son Président, M. Paul Badji, du Sénégal. L'Observateur permanent de la Palestine, M. Riyad Mansour, l'a, lui, qualifiée d'« extrêmement tragique ». « Nous ne voyons aucun changement du côté israélien pour y mettre fin », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le Comité a élu à sa vice-présidence le représentant de Cuba, M. Pedro Núñez Mosquera. Il succède à ce poste à son prédécesseur à la tête de la Mission cubaine, M. Abelardo Moreno Fernández.

M. Mosquera a rappelé la position « claire et déterminée » du peuple cubain en faveur des droits inaliénables des Palestiniens. « Le Comité peut compter sur moi en ce qui concerne la défense intransigeante des droits du peuple palestinien », a-t-il assuré.

M. Badji, qui présentait devant le Comité un bref exposé des activités de celui-ci au cours des quatre derniers mois, a affirmé qu'Israël avait « ouvert de façon arbitraire les points de passage à Gaza permettant seulement l'entrée de fournitures essentielles afin d'éviter une crise humanitaire plus profonde ». « Malgré les engagements financiers pris par les donateurs internationaux, la reconstruction après la guerre dévastatrice de décembre et janvier n'a pas commencé », a-t-il dit.

Le Président du Comité a également rappelé qu'il y a deux jours, la mission d'établissement des faits des Nations Unies, mise en place par le Conseil des droits de l'homme, et présidée par le juge Richard Goldstone, avait présenté son rapport sur le conflit à Gaza. « Il s'agit d'un document très exhaustif qui mérite d'être étudié de manière approfondie », a-t-il souligné, avant de recommander au Comité de se pencher sur certaines questions soulevées dans le rapport.

Le 26 juin, a de même indiqué M. Badji, le Quatuor a demandé à Israël et aux Palestiniens de s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre de la Feuille de route et a exhorté le Gouvernement israélien à geler toute activité d'implantation des colonies.

Auparavant, le 4 juin, au Caire, le Président américain Barack Obama avait prononcé un discours dans lequel il définissait les politiques que son pays entendait poursuivre à l'égard du monde musulman. Dans ce discours, a expliqué M. Badji, M. Obama « a réaffirmé son engagement en faveur de la création d'un État palestinien et du règlement du conflit israélo-arabe ».

Pour M. Mansour, « Israël ne fait rien pour respecter ses obligations internationales » et « poursuit même ses activités d'expansion de ses colonies », ce qui, a-t-il estimé, représente un « défi lancé à la communauté internationale ». « Les éléments extrémistes nous poussent à bout et risquent de provoquer une réaction précipitée du côté palestinien », a déclaré l'Observateur permanent de la Palestine.

Sur le front politique, M. Mansour a souhaité que les dirigeants israéliens reviennent à la table des négociations « sur toutes les questions relatives au statut final ». Il a néanmoins constaté que cela avait été impossible à ce jour en raison de la poursuite de ses activités de colonisation. « Malgré les prises de position répétées du Quatuor, du Secrétaire général et des États-Unis, Israël ne respecte toujours pas ses obligations », a-t-il ainsi regretté.

Selon M. Mansour, il ne faut pas attendre, s'agissant de la situation humanitaire à Gaza, d'avoir réglé tous les problèmes avant de commencer le processus de reconstruction. Il a ainsi encouragé à la mise en œuvre du projet de reconstruction approuvé par Israël qui prévoit des travaux à hauteur de 94 millions de dollars. Il a cependant observé qu'Israël en empêchait la réalisation en bloquant l'accès à Gaza.

M. Mansour a de même appelé à la responsabilisation, après l'enquête de la mission dirigée par le juge Goldstone. Ce rapport, qui va être soumis au Conseil des droits de l'homme le 29 septembre, contient des recommandations pour le Conseil de sécurité, a-t-il indiqué. « L'objectif est de traduire en justice ceux qui ont commis des crimes de guerre », a-t-il dit, avant d'émettre le souhait que les deux parties conduisent leurs enquêtes comme proposé par le rapport. Dans le cas contraire, le Conseil de sécurité pourrait soumettre le dossier à la Cour pénale internationale (CPI), a-t-il expliqué.

Le Directeur du Bureau de liaison de New York de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), M. Andrew Whitley, a lui aussi déploré la situation de *statu quo* à Gaza.

« Les projets prioritaires qui ont été conçus depuis 2005 n'ont pas été menés à bien », a-t-il souligné. L'une des raisons expliquant cette situation, a-t-il dit, est le fait que le matériel de construction est interdit d'accès à Gaza. « Il n'y a toujours pas de réparation des biens et des installations de l'UNRWA qui ont été détruits durant le récent conflit », a-t-il également expliqué.

M. Whitley a ajouté que la situation humanitaire à Gaza risquait de s'assombrir plus encore et qu'elle dépendrait de plus en plus de l'aide internationale. « Ceci est inacceptable », a-t-il déclaré, souhaitant en outre que les recommandations du rapport Goldstone soient rapidement appliquées.

Le Comité a également pris note du rapport du Président de la Réunion Asie-Pacifique des Nations Unies sur la question de Palestine, tenue à Jakarta du 8 au 10 juin, et de celui de la Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine, tenue du 22 au 24 juillet à l'Office des Nations Unies à Genève. Ces deux rapports seront prochainement disponibles en ligne sur le site de la Division des droits des Palestiniens, a indiqué M. Badji.

Par ailleurs, le Comité a accédé aux demandes d'accréditations de six organisations de la société civile, après avoir constaté qu'il s'agissait d'organisations nationales à but non lucratif reconnu, ayant déclaré qu'elles souscrivaient à la Charte des Nations Unies, aux principes du droit international et à l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, et qu'elles œuvraient en ce sens.

Le Président a également informé le Comité que le programme annuel de formation à l'intention du personnel de l'Autorité palestinienne, mis en place par la Division des droits des Palestiniens, avait commencé le 4 septembre avec l'arrivée de deux stagiaires venant du Territoire palestinien occupé, Mme Albeer Al Ramahi et M. Abdullah Abu Shawesh, respectivement Premier et Deuxième Secrétaires au Ministère des affaires étrangères de l'Autorité palestinienne à Ramallah.

MM. Badji et Whitley ont conclu la séance en appelant les délégués à participer à la manifestation de haut niveau prévue la semaine prochaine, jeudi 24 septembre 2009, pour commémorer l'œuvre accomplie par l'UNRWA à l'occasion du soixantième anniversaire de sa création.

La prochaine séance plénière du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien aura lieu le 6 octobre prochain, au cours de laquelle ses membres examineront son rapport annuel.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel